

DEMANDE DE COPIE D'ACTE DE BAPTEME

Nom et prénoms du ou de la baptisé(e) :

.....

Né(e) le..... à (Ville – département - pays) :

.....

Baptisé(e) le..... à (ville – paroisse – diocèse – pays) :

.....

Fils - fille de (nom, prénoms du père) :

.....

et de (nom de jeune fille, prénoms de la mère) :

.....

Domiciliés à l'époque du baptême à (n°- rue - code postal - ville - pays) :

.....

.....

Domicile actuel (n° - rue - code postal – ville – pays) :

.....

Téléphone, courriel :

Pour un mariage

Indiquer la date de celui-ci :

et le lieu :

Ainsi que les nom, prénom, adresse et téléphone du prêtre ou du

diacre qui va célébrer le mariage, ou de la personne qui établit le dossier administratif, et à qui sera transmis l'acte :

.....
.....
.....
.....

La copie de l'acte sera adressée directement au prêtre ou à la personne qui établit le dossier administratif.

Pour d'autres raisons (ex : parrainage, communion, école, etc.....)

indiquer la raison :

ainsi que les nom, prénom, adresse et téléphone du demandeur :

.....
.....
.....
.....

L'envoi se fera par courrier : merci de remplir le document et de joindre une enveloppe timbrée pour le retour !

Pour demander un acte de baptême, vous pouvez :

- Adresser votre demande à la paroisse dans laquelle a été célébré le baptême. Pour les paroisses ND de la Lys (Halluin) et ND du Partage (Bousbecque et Linselles) envoyer le formulaire :
24 place de l'abbé Bonpain 59250 HALLUIN

- Ou adresser votre demande à :
Madame Monique BONTE - Archevêché de Lille
68 rue Royale C.S 60022 59042 Lille Cedex
archivesdecatholicité@lille.catholique.fr
03.28.36.38.98